



CANADA

Débats du Sénat

1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE • VOLUME 143 • NUMÉRO 66

LES LANGUES OFFICIELLES

**Le quarantième anniversaire du rapport
Laurendeau-Dunton—L'état du bilinguisme**

Déclaration de

L'honorable Claudette Tardif

Le mardi 6 février 2007

LE SÉNAT

Le mardi 6 février 2007

LES LANGUES OFFICIELLES

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU RAPPORT
LAURENDEAU-DUNTON—L'ÉTAT DU BILINGUISME

[Français]

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, hier, la Société Radio-Canada rendait publics les résultats d'un sondage qu'elle a commandé afin de souligner le 40^e anniversaire de la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton, dont les travaux ont mené à l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969. Ce sondage explore la perception qu'ont les Canadiens du bilinguisme et l'importance qu'il revêt pour eux.

Les résultats de ce sondage sont fort intéressants parce qu'ils confirment ce qu'une enquête réalisée en septembre 2006 pour le Commissariat aux langues officielles a déjà constaté, soit que la majorité des Canadiens et des Canadiennes appuient le bilinguisme et la dualité linguistique.

[Traduction]

Huit Canadiens sur dix appuient le fait que le Canada est un pays bilingue, et une majorité écrasante de Canadiens croient également que le premier ministre devrait pouvoir s'exprimer tant en anglais qu'en français. Comme le

commissaire aux langues officielles l'a déclaré en réaction au sondage : « De toute évidence, les Canadiens ont des attentes claires en ce qui a trait aux compétences linguistiques de leurs représentants élus ». Fait intéressant, les étudiants comptent parmi les plus ardents promoteurs des deux langues officielles du Canada. C'est donc dire qu'on continue de s'intéresser à leur apprentissage.

[Français]

Cependant, ce sondage démontre que si la volonté d'apprendre les deux langues officielles du pays est au rendez-vous, les occasions de le faire manquent toujours. Il faut continuer à stimuler l'offre de programmes de langue seconde afin que les Canadiens qui veulent apprendre l'autre langue du pays puissent le faire.

Honorables sénateurs, il faut alors que nos gouvernements, tant au niveau fédéral donc provincial, continuent à encourager la création et l'offre de programmes d'apprentissage de la langue seconde, ainsi que de faire la promotion de la dualité linguistique afin de renforcer la vitalité de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire. C'est en facilitant l'accès à ces programmes et en encourageant les échanges culturels entre différentes régions que nous aurons une main-d'œuvre qualifiée qui réponde aux besoins du XXI^e siècle.